

ODLEWNIA ZELIWA BYDGOSZCZ
ul. Zygmunta Augusta 11
85-082 BYDGOSZCZ
(Pologne)

A l'attention de M. Antoni BIGAJ

N/Réf. : AFP/AC/05-142

V/Réf. : OZB/2999/05

**Objet : Arrêt de représentation ALPHATRADE pour la vente
et la distribution de semelles de frein OZB.**

Paris, le 21 juin 2005

Monsieur,

Par votre courrier référencé ci-dessus nous avons bien pris note de la cessation de vos relations avec la Société **ALPHATRADE** concernant la vente et la distribution de semelles de frein en fonte P 10 destinées à l'entretien des wagons "P".

Les conditions :

- de qualification technique de votre site de **BYDGOSZCZ (Pologne)** pour la fabrication de semelles de frein en fonte P 10 suivant NF F 11-290 et UIC 832-O notifiée par lettre référence AFP/C/PS/2000138 du 18/10/2000,
- d'homologation de semelles de frein en fonte P 10 notifiée par lettre référence MTB n° 01-046.doc du 30/01/2001,

restant inchangées, rien ne s'oppose, au vu des résultats satisfaisants du dernier audit produit réalisé dans votre Société, à ce que vous repreniez à votre compte et suivant les conditions annoncées dans votre courrier référence OZB/2999/05 du 10/06/2005, la vente et la distribution des semelles de frein fabriquées par vos soins.

Nous vous demandons de nous tenir informés de toute modification de marquage, telle que la suppression du sigle "α", susceptible d'être apportée sur les semelles.

Je reste à votre disposition pour vous apporter les précisions et les commentaires complémentaires que vous jugeriez nécessaires et je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Po / Le Chef de la Division AFP



A. CAPBLANCQ